

## **Annexe aux STATUTS DE L'ASPC** révisés par l'assemblée générale du 10 Septembre 2019

*Le pacte civique invite chaque citoyen à :*

- Se donner régulièrement des temps de pause pour réfléchir au sens de son action et à l'équilibre de ses responsabilités.
- Participer de manière constructive au débat public et prendre part aux votes.
- Assumer ses obligations de contribuable et d'assureur/assuré social.
- Consacrer du temps et/ou de l'argent à des engagements d'intérêt collectif, de solidarité ou syndicaux.
- Aller à la rencontre de l'autre, quelle que soit sa différence, pour construire un vivreensemble.
- Reconnaître le droit à la parole de chacun et favoriser l'expression individuelle ou collective de ceux qui ont le plus de difficulté à s'exprimer ou à se faire comprendre.
- Lutter contre les gaspillages et adopter des modes de vie plus équilibrés qui préservent la planète.

Il *promeut la liberté de conscience* et encourage les communautés spirituelles et courants de pensée organisés, à rechercher les valeurs communes du vivre ensemble dans le cadre de la laïcité.

Il s'efforce de *promouvoir la qualité démocratique* notamment par :

- le développement et la mise en œuvre de l'éthique de la délibération
- une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes et de toutes les populations
- la mise en place d'un meilleur contrôle citoyen sur la dépense publique ;
- l'affectation de crédits des politiques publiques à l'expression et à l'organisation des citoyens, notamment les demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minimas sociaux ;
- la participation des habitants pour construire des nouvelles politiques de la ville et de la ruralité dans le cadre du développement des territoires.
- la recherche avec les jeunes des conditions de leur pleine participation à la société ;
- la généralisation progressive du service civique pour qu'il s'étende peu à peu à tous les jeunes et à tous les âges ;
- la redéfinition des finalités et des moyens d'une éducation populaire et citoyenne tout au long de la vie.

Il *engage les organisations partenaires et les personnes agissant au sein de ces organisations à promouvoir les impératifs de créativité, sobriété, justice et fraternité du Pacte civique* et à évaluer comment ils se concrétisent. Et plus particulièrement:

- Dans *l'éducation*, promouvoir les talents et faire prévaloir la coopération ainsi que la non-violence sur la compétition.
- Dans les *collectivités locales*, développer l'esprit de fraternité au service d'un vivre ensemble durable, sans exclusive ni exclusion.
- Dans *les entreprises*, donner au respect des personnes une importance au moins égale au souci de rentabilité, réduire l'échelle des revenus, et renforcer la responsabilité sociale et environnementale dans le cadre d'une gouvernance élargie.
- Dans les organisations *syndicales*, faire prévaloir l'accès de tous à un travail décent sur les revendications quantitatives ou catégorielles.

- Dans les *associations et organismes de l'économie sociale et solidaire*, respecter les finalités, réactualiser le projet, et considérer le succès de chacun comme le succès de tous.
- Dans les *banques et organismes financiers*, relier la prise de risque et la créativité à l'utilité économique et sociale des opérations et fixer des limites aux rémunérations.
- Dans les *fonctions publiques et services publics*, redonner tout son sens et sa portée à la notion d'intérêt général et de service à la collectivité, pour tous les usagers sans exclusive.
- Dans les *médias*, préserver leur autonomie et inscrire dans une charte déontologique le souci du débat démocratique et du rôle éducatif à l'égard des usagers
- Dans les *partis politiques*, donner la priorité aux enjeux réels sur les luttes internes et la compétition externe et privilégier le dialogue avec les acteurs de la société civile.

*Il propose une réorientation des politiques publiques avec les objectifs suivants :*

- une régulation étroite des activités financières pour les relier à leur fonction économique.
- la fixation des règles d'un contrat fiscal juste et redistributif permettant de faire face aux besoins collectifs, tout en prenant en compte l'environnement concurrentiel ;
- faire de l'emploi de qualité pour tous, à temps choisi, une priorité nationale partagée ;
- évaluer puis relancer les politiques d'accès de tous aux droits de tous: alimentation, logement, énergie, santé, culture, etc. ;

*Il milite pour rendre l'Union européenne plus vivante, plus démocratique, plus sociale et plus active à l'extérieur, et plus particulièrement pour :*

- Démocratiser la gouvernance européenne et en dotant le budget européen de ressources propres, afin de pouvoir développer les politiques communes internes et externes ;
- Promouvoir des équilibres écologiques soutenables pour préserver la planète ;
- Intensifier les partenariats et le co-développement avec l'Afrique et les pays du pourtour méditerranéen.

Ces objectifs ont été définis dans le livre « *Penser, agir, vivre autrement en démocratie, le Pacte civique : inventer un futur désirable pour tous* » paru aux éditions Chronique sociale en 2012. Ils ont été complétés en 2017 par un ouvrage sur le Défi démocratique, paru aux mêmes Editions Chroniques sociales, et en 2018 par un Livret d'accueil et par un document sur « Les orientations politiques du pacte civique », disponibles sur le site [www.pacte-civique.org](http://www.pacte-civique.org).